

le Denier

La nouvelle
campagne Denier
est arrivée !



Il était **une foi,**
le denier.

Steeve
25 ans, graphiste

Ma paroisse, c'est ma
famille et j'y suis attaché.
Pour soutenir ma paroisse,
je donne au Denier !



don.eglisemartinique.fr



Rejoignez-nous !



Chers fidèles, les enveloppes portant la nouvelle campagne de collecte **du Denier de l'Église 2023**, sont arrivées **dans vos paroisses et dans vos boîtes aux lettres**. Suivant le calendrier de l'Avent, la campagne démarre officiellement le **1^{er} décembre 2023**.



« L'église n'a jamais eu autant besoin de la générosité de ses disciples pour vivre au quotidien »

Les ressources de l'église : le Constat

L'Église en Martinique **ne vit que des dons des fidèles**. Elle ne reçoit aucune subvention ni de l'État, ni des collectivités locales, ni du Vatican.

Tout comme le financement des frais de fonctionnement de chaque paroisse, l'Église rémunère prêtres et salariés sur ses fonds propres. **Seule la générosité des catholiques fait vivre nos églises.**

Les ressources du Diocèse sont constituées exclusivement

AU NIVEAU DES PAROISSES

- des quêtes dominicales
- des demandes de messes
- des offrandes versées à l'occasion des célébrations particulières (baptêmes, mariages, obsèques...)
- des ventes de lumignons
- des ventes du journal Église en Martinique

AU NIVEAU DE L'ÉVÊCHÉ



du Denier de l'église

Le Denier de l'église c'est quoi?

Ce n'est pas le Denier du Culte
Ce n'est plus le Denier du Clergé

Le Denier de l'Église est une des ressources fondamentales de l'Église. Les dons au Denier servent essentiellement à donner une **rémunération aux prêtres** pour qu'ils puissent vivre et assurer leurs besoins quotidiens : s'habiller, se nourrir, se soigner...

Le Denier sera reversé pour la **formation des futurs prêtres** et servira aussi à **rémunérer tous les salariés** administratifs du diocèse.

Soutenir votre paroisse

Le Denier n'est pas un don comme un autre. Il ne fait pas appel à la générosité, mais plutôt à **un sentiment d'appartenance ou de fidélité envers l'Église**, pour que ceux qui sont plus spécialement en charge d'annoncer l'évangile et de faire vivre l'Église aient une juste rémunération.

Cette donation reflète votre attachement chaleureux, riche et fort à la communauté locale autour de votre curé et de votre église mais aussi plus largement l'attachement des catholiques à l'Église universelle, qui les accompagne tout au long de leur vie.

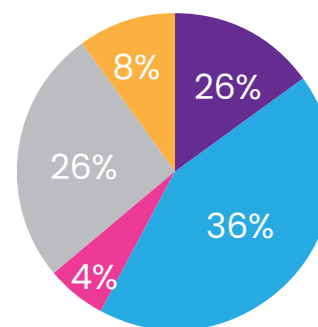
Le Denier est un don volontaire, il n'y a pas de tarif ! Chacun donne en conscience selon ses possibilités.

Le Diocèse de Martinique en quelques chiffres



47 paroisses

desquelles dépendent environ 90 lieux de cultes en comptant les chapelles publiques, celles des congrégations religieuses, les aumôneries, les hôpitaux etc...



- Frais généraux
- Salaires
- Achats
- Amortissements
- Entretien divers



63 prêtres

dont 8 ont atteint l'âge de la retraite, mais poursuivent leur activité et 6 sont effectivement retirés.

7 séminaristes



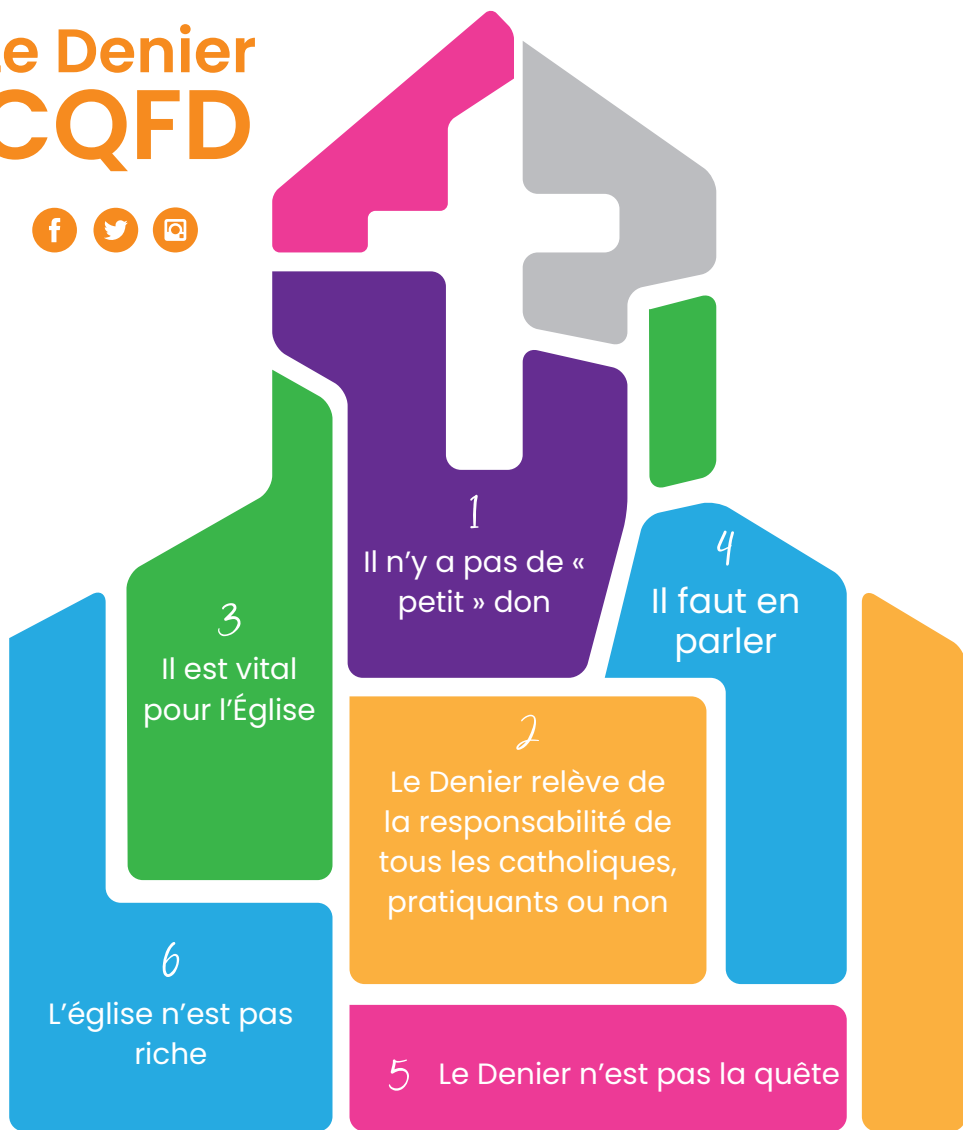
répartis entre Toulouse, Aix-en-Provence et le Diocèse de la Martinique.

12 diacres



ministres ordonnés et bénévoles au service de paroisses ou de mouvements d'église.

Le Denier CQFD



7 Le Vatican ne verse aucune subvention ou quelque apport financier aux frais de fonctionnement des diocèses. à l'inverse, les Diocèses ne participent pas non plus aux frais de fonctionnement du Vatican

8 L'état ne rémunère pas les prêtres

9 L'état ne donne aucune subvention à l'église

10 Un prêtre (ou un évêque) ne percevra toute sa vie qu'une rémunération équivalente au SMIC

